



étudiante sans carte de séjour

Par **mimsou**, le 14/11/2011 à 01:32

bonjour,

je suis étudiante en bts depuis septembre 2010, je suis venu légalement en france avec un visa long séjour qui a expiré le 21 aout 2011. depuis je ne l'es pas renouveler, que doit je faire?

je suis vraiment inquiète d'autant plus que en juillet 2012 je compte passer mes vacances dans mon pays d'origine. mais je compte revenir en france en septembre 2012 car je compte faire une licence. et pour revenir en france, il me demande une carte de séjour. je ne s'est vraiment pas quoi faire

Par **rosanita**, le 14/11/2011 à 08:11

Pourquoi n'avez vous pas fait les démarches pour renouveler votre titre de séjour?

car vous êtes en situation irrégulière

<http://vosdroits.service-public.fr/F15922.xhtml>

Par **rosanita**, le 14/11/2011 à 08:27

Madame,

Vous n'avez pas renouvelé votre titre de séjour dans les délais

Par **mimsou**, le 14/11/2011 à 12:20

puis je encore faire une demande de renouvellement de séjour?

Par **Domil**, le 14/11/2011 à 12:57

[citation]je suis vraiment inquiète d'autant plus que en juillet 2012 je compte passer mes

vacances dans mon pays d'origine.[/citation] et sans carte de séjour valide, vous y resterez